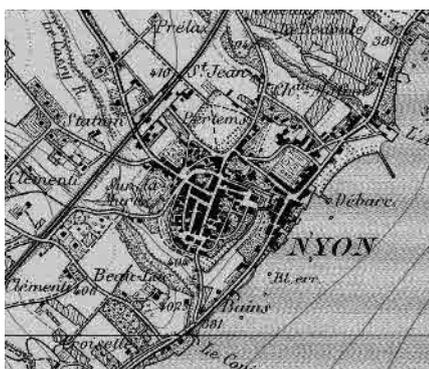


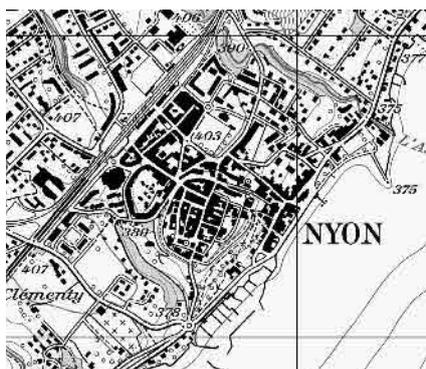


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Vieille ville d'origine romaine, jadis fortifiée sur un monticule, signalée par le château. Quartier de Rive le long du lac, quartier de la gare apparu dès 1858 et vastes zones mixtes du 20^e siècle côté Jura.



Carte Siegfried 1891



Carte nationale 2009

Ville



⊗	⊗	⊗	Qualités de situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

Nyon

Commune de Nyon, district de Nyon, canton de Vaud



1 Vieille ville, Grand-Rue



2 Place du Château aménagée en 1947



3 Rue Delaflechère



4 Grand-Rue



5



Emplacement des prises de vue 1: 10 000
 Photographies 2012 : 1-18, 21, 22, 24, 26-30, 32-37, 41-48, 51-60, 62-78, 80-82
 Photographies 2013 : 19, 20, 23, 25, 31, 38-40, 49, 50

Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014

Nyon

Commune de Nyon, district de Nyon, canton de Vaud



6



7



8 Château, musée historique et des porcelaines, origine 12^e s.



9



10



11



12 Musée du Léman en contrebas, 1756

Nyon

Commune de Nyon, district de Nyon, canton de Vaud



13 Quartier de Rive et la tour César



14



15



16 Ancienne chapelle de l'Eglise libre



17



18 Ancien Hôtel de Ville et tour d'horloge



19 Porte Sainte-Marie



20



21 Cure



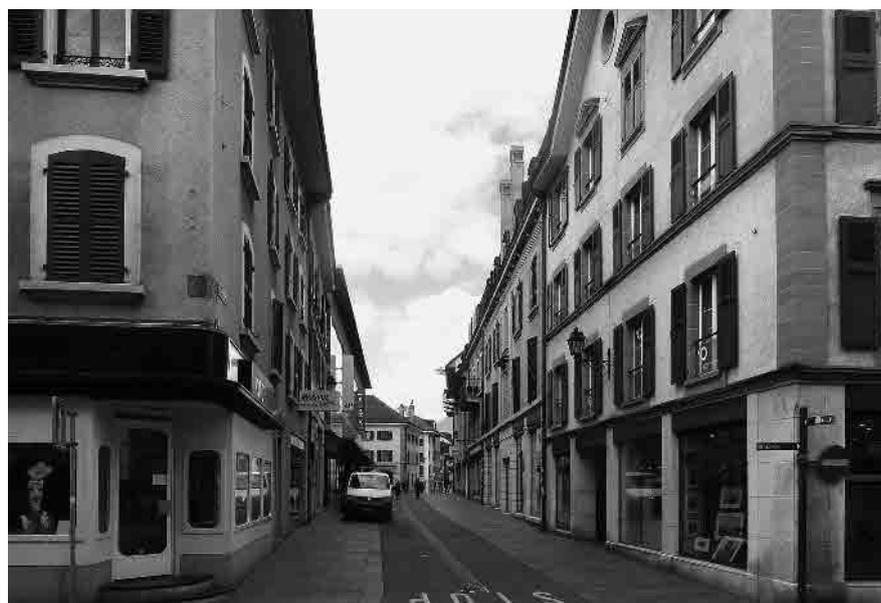
22



23



24 Ancienne place du Marché



25 Rue de la Gare



26 Quartier de Rive



27 Rue de la Colombière



28



29



30 Rue de Rive



31 Quai des Alpes



32



33



34 Anc. douane, 1888



35 Ruelle des Moulins



36



37



38 Place Saint-Martin



39 Rangée faisant front à la gare



40 Gare, 1906



41



42 Avenue Viollier



43 Rue de la Gare

Nyon

Commune de Nyon, district de Nyon, canton de Vaud



44



45



46 Avenue Viollier



47 Maisons ouvrières, 1915



48



49 Cellule à caractère rural, dès 1925



50



51 Place Perdtemps, att. 1591



52 Route de Saint-Cergue

Nyon

Commune de Nyon, district de Nyon, canton de Vaud



53



54 Anc. manufacture



55 Rue de Rive



56



57 Groupement industriel, dès 1910



58



59 Cité de l'Etraz, fin années 1960



60



61 Quartier de la Levratte, vers 1973



62 Parc public

Nyon

Commune de Nyon, district de Nyon, canton de Vaud



63 Esplanade des Marronniers



64 Musée du Léman



65



66 La Combe



67



68



69



70



71 Ferme du Rocher



72 Vallon de l'Asse

Nyon

Commune de Nyon, district de Nyon, canton de Vaud###



73



74



75 Amphithéâtre romain



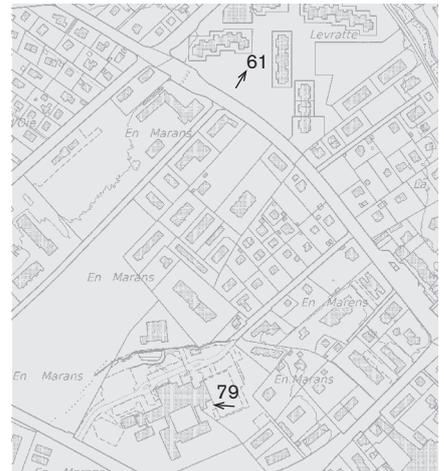
76



77 Collège du Rocher, 1974



78 Gymnase, 1988



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base
des données cadastrales, Autorisation de
l'Office de l'information sur le territoire -
Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012 : 61, 79



79



80 Complexe Novartis



81



82

Base du plan : PB-MO 1:5000. Etabli sur la base des données cadastrales. Autorisation de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014





Base du plan: PB-MO 1:5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Vieille ville inscrite dans l'anc. enceinte fortifiée, implantée sur un promontoire dominant le lac, traversée par la Grand-Rue, tissu dense et bâti ess. contigu de trois niveaux le long de plusieurs axes orientés NE/SO, origine romaine, 16 ^e -19 ^e s. transf. par endroit au 20 ^e s.	AB	×	×	×	A			1-11, 14-26, 28, 35, 38, 55, 66, 68
	1.0.1	Place du Château aménagée en 1947 après démolition d'un îlot de bâtiments, dont l'un avait abrité un théâtre						o		2
	1.0.2	Maison Lancaster abritant l'Hôtel de Ville, anc. grenier à grains du château et pavillon de hauteur inférieure surmonté d'un toit à la Mansart, 1594, transf. 1834						o		2, 6, 7
EI	1.0.3	Château, origine du 12 ^e s., tour en encorbellement de l'époque savoyarde, silhouette actuelle remontant à l'époque bernoise, 1574-83, abrite le Musée historique et des porcelaines				×	A			2, 5, 8-11, 13, 26, 28, 35, 55
EI	1.0.4	Le Manoir, maison forte composée de divers corps de bâtiments et de tours imbriquées, accolée à l'anc. enceinte, origine 12 ^e s., transf. 16 ^e -18 ^e s.				×	A			5, 14
EI	1.0.5	Place aménagée sur les fondations de la basilique du forum du 1 ^{er} s., Musée romain au-dessous, 1979				×	A	o		15
	1.0.6	Anc. chapelle de l'Eglise libre de style néoroman, 1872						o		16, 17
EI	1.0.7	Tour d'horloge, quatre niveaux scandés de bandeaux, façade en molasse et pierre de taille apparente, 1798				×	A			18, 19
EI	1.0.8	Porte Ste-Marie, arc en plein-cintre avec remploi de blocs romains, reconstr. 1789, accolée à la tour dite de Pougny, rest. 2010				×	A			19, 20
EI	1.0.9	Cure, anc. maison d'un prieur, édifice trapu de plan carré doté d'un haut toit à croupes, constr. 1438 avec remploi de blocs romains, marquant le front du bourg				×	A			21
EI	1.0.10	Eglise réf., anc. église Notre-Dame, chœur du 12 ^e s., nef de 1393, chapelles, transf. 15 ^e s., porche néogoth. de 1883, clocher carré avec toit en pavillon, reconstr. 1936				×	A			19, 22, 23, 68
EI	1.0.11	Ecole Heimatstil, grand volume de trois niveaux flanqué d'une tour d'escalier et d'un porche surmonté d'une tour d'horloge, surplombant la Combe, 1908				×	A			23, 68
EI	1.0.12	Ecole professionnelle, anc. collège établi sur un plan en U, façade régulière et symétrique de trois niveaux, style classique, 1790				×	A			23
	1.0.13	Bâtiment commercial, façade aveugle inadaptée au reste du tissu, 1968						o		25
	1.0.14	Anc. place du Marché en partie bordée d'arcades et de bâtiments remontant au 15 ^e s., fontaine à obélisque de 1810						o		24
EI	1.0.15	Anc. Hôtel de Ville de 1508 à 1804, façade traitée en pierre apparente, reconnaissable par sa molasse rougeâtre, transf. 16 ^e et 17 ^e s.				×	A			18
P	2	Quartier de Rive, implanté le long des rives du lac et épousant la partie septentrionale de la vieille ville, structure remontant au 13 ^e s., bâti dense et contigu de style urbain comprenant de nombreux édifices classiques, rues animées par des cafés, hôtels, commerces, 19 ^e -déb. 20 ^e s., front du lac constitué de bâtiments passablement transf. dès dernier t. 20 ^e s.	AB	×	×	×	A			5, 11, 13, 26-38
	2.0.1	Immeuble de rapport en tête d'îlot, façade monumentale d'influence 1900, 1903						o		38
	2.0.2	Eglise cath. dotée d'un toit à sept pans, 1977						o		36
	2.0.3	Fontaine dite de Maître Jacques surmontée d'un banneret, copie de 1938, original de 1545						o		29
	2.0.4	Anc. douane, édifice dont l'angle est surmonté d'un clocheton avec horloge, 1888						o		34
	2.0.5	Rangée de platanes bordant la promenade le long des quais (également 0.0.16)						o		31, 32
	2.0.6	Hôtel Beau-Rivage de style classique, plan en U, 18 ^e s.						o		5, 30, 31

Nyon

Commune de Nyon, district de Nyon, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	2.0.7	Tour César, anc. tour-porte donnant autrefois accès au port, constr. avec des remplois de blocs romains, 11 ^e s., aménagement de logements en 1783				×	A			13,26,30
	2.0.8	Hôtel Real, très visible, ponctuant la pointe méridionale de la rangée en front du lac, caractère massif, reconstr. déb. 21 ^e s.						o		26
P	3	Quartier de la gare, bâti se déployant le long de la ligne de chemin de fer jusqu'au pied de la vieille ville, bâtiments de styles hétérogènes abritant commerces, habitations et administrations, dès 1858, nombreuses transformations et nouvelles constructions, fin 20 ^e s.–déb. 21 ^e s.	C	/	/	×	C			39–51,76,81
EI	3.0.1	Gare, bâtiment central avec toit en bâtière de 1860, bordé de corps latéraux de niveau inférieur, 1906				×	A			40
	3.0.2	Ligne de chemin de fer Genève–Lausanne, ouverte en 1858						o		81
	3.0.3	Centre commercial, imbrication de blocs formant un volume colossal, 1980						o		41
EI	3.0.4	Maison Richard, robuste demeure de trois niveaux surmontée d'un toit à la Mansart à coyaux, 17 ^e s.				×	A			45
	3.0.5	Rangée d'habitations pour ouvriers avec parcelles de jardins, 1915						o		47
E	3.1	Petit groupe de maisons à fort caractère rural implanté sur une butte désormais encerclée de bâti, amorce dès fin 19 ^e s. mais princ. dès 1925	AB	×	/	/	A			49,50
E	3.2	Développement marquant la transition entre le bourg et la gare, dont témoigne le double front de rue de bâtiments contigus de deux à trois niveaux, commerces au rez-de-chaussée, m. 19 ^e s.	B	/	×	×	B			43
E	3.3	Séquence à caractère urbain, bâtiments contigus de style néoclassique de quatre niveaux, dont certains très soignés, fin 19 ^e s.	A	/	×	×	A			46
E	3.4	Place Perdtemps, anc. place de tir, d'armes et d'agrément, vaste espace servant act. de parking, contenu au SO/E par un mur de soutènement, att. 1591	AB	×	/	/	A			51
EI	3.4.1	Grande salle ponctuant la place Perdtemps, façade monumentale de style Art déco, 1930				×	A			51
	3.4.2	Rangées de platanes bordant la place Perdtemps						o		51
P	4	Extension résultant de l'apparition de la gare et de la ligne en direction du Jura, rangées d'immeubles locatifs et commerciaux implantées parallèlement et perpendiculairement à la route de St-Cergue, dès dernier t. 19 ^e s., nouvelle phase de développement, dès fin 20 ^e s.	BC	/	/		C			52
E	0.1	Faubourg s'égrainant le long de la route cantonale, formant un front au lac, tissu lâche, fin 18 ^e s.–fin 20 ^e s.	B	/	×	/	B			53–55,75
EI	0.1.1	Anc. manufacture de porcelaines fondée par Jacob Dortu en 1781, deux corps de bâtiments de style classique, 1755 et 1789				×	A			54,75
	0.1.2	Maison de maître dite Burnier, de style classique, toit à croupes, dotée d'une extension du 19 ^e s. formant une rangée parallèle à la route du lac, devancée d'un jardin, 18 ^e s.						o		55
	0.1.3	Anc. usine à gaz avec façades pignon à redents, 1865, transf. en salle de spectacle, 1995						o		55

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
E	0.2	Petit quartier d'immeubles de quatre niveaux orientés parallèlement les uns aux autres, toit à croupes ou à la Mansart, soubassement en pierre, porche ou marquise signalant l'entrée, bordés de petits jardins et garages, vers 1925	AB	×	×	/	A			56
	0.2.1	Immeuble de quatre niveaux qui se différencie du reste de l'îlot par son orientation perpendiculaire et sa date de construction, vers 1960						o		
E	0.3	Agglomérat industriel, divers corps de bâtiments, origine 1910, extension avec toiture en dents de scie, 1942, blocs dès années 1960	C		/	/	C			57,58
E	0.4	Cité de l'Etraz, immeubles locatifs de neuf étages, blocs sur piliers en béton, disposés en rangées et bordés de grands arbres, fin années 1960	B	×	/	/	B			59
E	0.5	Immeubles de trois et quatre niveaux avec toit à deux pans, implantés régulièrement en quinconce, bordés de jardins assez arborisés, 1950–1960	B	/	/	/	B			60
E	0.6	Quartier de la Levratte structuré selon un plan en croix, imbrication d'immeubles locatifs formant des rangées en crescendo de cinq à quatorze niveaux, façades brunes en béton homogènes, commerces, vers 1973	B	×	/	/	B			61
PE	I	Parc public agrémenté de quelques grands arbres, raccordant la vieille ville perchée et les rives du lac, dégagement essentiel pour la lisibilité du site	a			×	a			62–65
	0.0.1	Esplanade des Marronniers avec fragment de colonnes d'ordre corinthien du forum romain, 1 ^{er} s., allée de platanes, remarquable panorama sur le lac						o		62,63
EI	0.0.2	Musée du Léman dans une maison de maître ayant servi d'hôpital, façade symétrique dont l'entrée est soulignée par un escalier central, annexes et dépendances, 1756				×	A			12,64,65
PE	II	La Combe, vallon arborisé épousant la partie SO de la vieille ville, traversé par le ruisseau du Cossy dont le cours en amont est souligné par un cordon boisé, clairière agrémentée d'un terrain de sport et de quelques habitations individuelles dans la partie supérieure, 1 ^{re} m. 20 ^e s.	ab			×	a			66–68
	0.0.3	Maison flanquée d'une tourelle circulaire, 1795, transf. 1831						o		67
	0.0.4	Ruisseau du Cossy						o		
	0.0.5	Ligne de chemin de fer Nyon–La Cure, ouverte en 1916						o		
PE	III	Prés et champs cultivés formant un plateau borné par les lignes de chemin de fer et le vallon de La Combe	a			×	a			68–70
	0.0.6	Maison de maître au lieu-dit Clémenty complétée d'annexes rurales et d'un pavillon de bains doté d'un fronton soutenu par des colonnes, dernier t. 18 ^e s.						o		69,70
EE	IV	Secteur hétéroclite confrontant aléatoirement quartiers de maisons individuelles, locatifs de quatre niveaux ou plus et activités artisanales et commerciales, courant 20 ^e s. et déb. 21 ^e s., toujours en expansion	b			×	b			78,79,81
	0.0.7	Hôpital du district, corps central et adjonctions de divers bras, 1938–déb. 21 ^e s.						o		79

Nyon

Commune de Nyon, district de Nyon, canton de Vaud##

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.8	Gymnase composé de deux ailes parallèles inscrites dans un plan circulaire reliées par un imposant corps central à façades géométriques, 1988, agrandissement en modules préfabriqués, déb. 21 ^e s.						o		78,81
PE	V	Aire de la gare, voie ferrée, parking résultant d'une destruction massive vers 1980	b			×	b			76,77
	0.0.9	Collège du Rocher, cube en béton sur pilier, salle de gymnastique, 1974						o		77
EE	VI	Vallon boisé traversé par la rivière de l'Asse s'ouvrant en amont sur des prés et des champs, remarquables espaces verts à proximité du bâti	a			×	a			71,72
	0.0.10	Ferme du Rocher, deux longs ruraux, déb. 20 ^e s., transf. en école, fin 20 ^e s.						o		71
	0.0.11	Rivière de l'Asse se jetant dans le Léman						o		72
EE	VII	Secteur consacré à l'industrie pharmaceutique et au logement, inscrit entre la voie ferrée et la route de l'Etraz, blocs de six niveaux longeant la route et petits immeubles de deux niveaux en vis-a-vis, années 1960/80	b			/	b			80
EI	0.0.12	Complexe industriel de Novartis, édifice principal de style néoclassique avec pignon frontal soulignant l'entrée, toit à la Mansart, 1903 ; adjonctions d'annexes avec toit en dents de scie, blocs de cinq niveaux, 20 ^e s., ponctué d'arbres				×	A	o		80
PE	VIII	Versant incliné vers le lac, à l'origine couvert de vignobles, désormais comblé par des constructions résidentielles, petit secteur de maisons de maître et d'habitations individuelles, dès 2 ^e q. 20 ^e s., entouré d'immeubles locatifs, m. 20 ^e s.-déb. 21 ^e s.	b			/	b			5,8,75
EI	0.0.13	Amphithéâtre romain nécessitant une mise en valeur, déb. 2 ^e s., découvert en 1996				×	A			75
	0.0.14	Immeubles au style extrêmement lourd constituant une forte intrusion dans le coteau, déb. 21 ^e s.						o		5,8,75
EE	IX	Bande verte s'inscrivant entre la rive du lac et la route cantonale, accès au port, quais, plage et espace de promenade, entrecoupée au N et au S de maisons de maître servant de villégiature au 19 ^e s., et de maisons individuelles, courant 20 ^e s.	ab			×	a			5,12,65,73,74
	0.0.15	Baraques de pêche, hangars à bateau, dès déb. 20 ^e s.						o		
	0.0.16	Rangée de platanes bordant la promenade le long des quais (également 2.0.5)						o		
	0.0.17	Restaurant O'les terrasses du lac, fin 19 ^e s., rén. et adjonctions d'une terrasse envahissante, années 2010						o		
	0.0.18	Débarcadère et jetées protégeant le port						o		5,12,65
EI	0.0.19	Maison de maître au lieu-dit le Cordon, style néoclassique, toit à la Mansart, escalier à double volée, act. Conservatoire de musique, dépendance flanquée d'une tourelle le long de la route de Genève, au sein d'un parc, 2 ^e m. 19 ^e s.				×	A	o		73
PE	X	Quartier de la Banderolle situé sur un coteau incliné vers le lac, au-delà de la rivière de l'Asse en direction de Prangins, maisons individuelles avec jardins, dès 2 ^e m. 20 ^e s.	b			/	b			82
	0.0.20	Cimetière et centre funéraire, 2005						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Implantée au bord du Léman, Nyon est la ville située le plus à l'ouest du canton du Vaud, à une dizaine de kilomètres seulement de la frontière qui le sépare du canton de Genève et à environ quatre kilomètres de la France en direction du Jura. En 58 avant Jésus-Christ, à leur retour de Bibracte où ils venaient d'essuyer une défaite contre Jules César, les Helvètes reconstruisirent une ville qui prit le nom de Noviodunum, signifiant la nouvelle forteresse, formé du mot celtique novio, nouveau et dunon, forteresse. A l'époque romaine, la ville était appelée Colonia Julia Equestris. Les deux toponymes furent utilisés en parallèle jusqu'au 12^e siècle. Ainsi sont attestés vers 510 aussi bien Equestris territorii que Noiodinsis. Le passage phonétique se fit ensuite par la forme latinisée Novodunus, qui devint Neuns, attesté en 1154, puis Niums, en 1202, et Nyons en 1292.

Les premières stations littorales remontent au Néolithique et à l'âge du Bronze. Leur découverte durant l'hiver 1854 provoqua un véritable engouement pour les sites lacustres, qualifiés également de palafittes. Deux sites occupés à l'âge du Bronze furent mis au jour, ceux de Sadex et de l'Asse. L'histoire de la ville débuta véritablement avec la fondation, entre 46 et 44 avant Jésus-Christ, de la Colonia Julia Equestris. Cette colonie qui s'étendait entre le Jura, le Rhône et le Léman était non seulement destinée à contrôler l'issue méridionale du plateau suisse – où les Helvètes s'étaient installés contre leur gré suite à la défaite de Bibracte – mais aussi à protéger la vallée du Rhône et les communications avec l'Italie. En effet, la colonie habitée par des vétérans romains était située au croisement d'importantes voies de communication qui la reliaient à Lyon, capitale de la Gaule, à Avenches, à Augst, au Valais et à l'Italie, pour ce qui est des voies terrestres, mais aussi au Rhin et à la Méditerranée concernant les voies navigables. Le centre de la ville romaine se tenait sur une acropole tabulaire située à l'emplacement de l'actuelle vieille ville. La cité devait déjà être traversée par une artère principale reliant deux portes d'accès. Au pied de la colline, un port dut contribuer à la prospérité économique de la colonie en assurant le transfert des

marchandises. Sous le règne d'Auguste, qui débuta en 27 avant Jésus-Christ, la ville connut un nouvel essor qui engendra la création d'une trame orthogonale régularisant l'espace urbain, encore dépourvu d'enceinte, et celle d'un forum avec une place dédiée à la vie politique, religieuse, économique et sociale. Sous le règne de l'empereur Tibère, dès 14 après Jésus-Christ, la place fut agrandie et réaménagée en suivant le modèle type répandu dans les provinces et une nouvelle basilique fut fondée. Un marché s'établit et des bains publics furent rénovés. Les découvertes les plus récentes, fort remarquables, sont l'amphithéâtre remontant au début du 2^e siècle, mis au jour en 1996, ainsi que trois statuettes en bronze représentant Apollon, Vénus et Hécate qui furent pour leur part découvertes en 2005. Dès le début du 3^e siècle, après une longue période de paix, les premiers signes de crise et d'insécurité apparurent et s'accrochèrent à la suite des invasions alémanes de 259 ou 260. Le forum et les monuments publics furent peu à peu démantelés. Les blocs dispersés furent réutilisés comme matériau dans tout le bassin lémanique, mais plus particulièrement à Genève, où ils servirent à l'édification de l'enceinte autour de 300. Le prestige et l'autorité dont jouissait la ville furent transférés à Genève, promue non seulement capitale régionale, mais aussi siège d'un diocèse dont le rayonnement s'étendit jusque sur le territoire de l'ancienne colonie césarienne.

Malgré son déclin, la ville demeura toutefois habitée, faisant partie dès la fin du 4^e siècle d'une circonscription administrative répondant au nom de Sapaudia. Dès 443, la région fut occupée par les Burgondes, dont le royaume passa aux mains des Francs en 534. Quelques sépultures datant de cette époque et jusqu'au 8^e siècle furent découvertes à Nyon, témoignant de l'occupation de la ville au cours des siècles. A l'époque carolingienne, le territoire fut probablement rattaché au comté de Genève. En 1032, Nyon fut cédée par Rodolphe III à l'archevêque de Besançon, qui l'inféoda au seigneur de Prangins. La tour César, ancienne tour-porte appartenant au système défensif de la ville et qui était située jadis dans le port, remonterait à cette époque. Entre 1096 et 1293, le fief appartenait aux Cossonay-Prangins, qui établirent une maison-forte, mentionnée pour la première fois

en 1272, à l'emplacement du château actuel. En 1279, Aymon de Prangins, devant prêter hommage au comte de Savoie, tenta de s'y opposer. En 1293, le comte Amédée V et son frère Louis I^{er} s'emparèrent de la ville qu'ils avaient assiégée, confirmèrent les franchises accordées par Aymon de Prangins et accordèrent celles de Moudon, faisant de Nyon l'une des quatre « bonnes villes » du Pays de Vaud. La cité demeura aux mains de la maison de Savoie jusqu'à la Réforme.

Durant la première moitié du 12^e siècle, un prieuré fut fondé à Nyon par les bénédictins, avant de passer aux mains des augustins en 1244. En 1110, l'évêque de Genève confirma que l'église dédiée à Notre-Dame était en possession de l'abbaye bénédictine de Saint-Claude. Construite à l'emplacement d'un premier sanctuaire chrétien à l'aide de matériaux de remploi d'époque romaine, l'église, du moins son chœur, remonterait au 12^e siècle. A la nef, datée 1448, s'ajoutèrent des chapelles latérales vers 1470–1481. En 1295–1296, Louis I^{er} de Savoie fonda également le couvent des cordeliers, dénommé Saint-François, qui, dès le 14^e siècle, possédait des moulins sur le bief de l'Asse, entre Saint-Jean et Rive. Une église, dite de Saint-Jean-Baptiste ou des Corps Saints, est mentionnée en 1346. Située hors les murs, elle devint un important lieu de pèlerinage, car elle abritait les restes des martyrs de la Légion thébaine, qui furent vénérés jusqu'à la Réforme. Dès 1412 au moins, ces deux églises furent administrées par le prieuré augustin.

Une administration communale est attestée dès 1323 ainsi qu'une cour des comptes et un atelier monétaire en fonction entre 1286 et 1439. Un incendie détruisit une partie de la ville en 1339. Au début du 14^e siècle, des alpages et des forêts, dont les Fruitières de Nyon – toujours dénommées de la sorte aujourd'hui – furent concédés comme ressources et sources d'activités sur les communes du Jura, notamment à Arzier et Saint-Cergue. En 1364, les franchises furent remplacées par celles de Morges, ce qui eut pour conséquence d'élargir l'autonomie de la ville. Le premier maître d'école est mentionné en 1388, témoignant d'une instruction, plus ou moins publique, dans la cité. L'école devait se situer à l'em-

placement du collège du 18^e siècle. Quant au premier marché en plein air, il est mentionné en 1389. Un port attesté en 1437 était établi à Rive, laissant supposer qu'il existait un trafic de marchandises valorisant les biens de la commune et permettant les échanges. En 1463, le château subit d'importantes modifications, avec l'adjonction à la maison forte des deux tours côté lac. Au 15^e siècle, la population déclina, passant de 160 feux en 1412, soit environ 800 habitants, à 100 feux en 1452, soit à peu près 500 résidents. Cette diminution s'expliquerait par les deux épidémies de peste qui frappèrent la ville, l'une en 1440, l'autre en 1446.

La Réforme

L'année où les troupes bernoises traversèrent le Pays de Vaud afin de secourir leurs alliés genevois contre la maison de Savoie marqua le début de la Réforme. La ville se rendit sans combattre, ce qui la préserva des pillages et incendies coutumiers lors de ce genre de conquêtes. Nyon devint le siège d'un bailliage bernois jusqu'en 1798, tout en conservant une partie de ses droits. Le château, qui abritait alors l'administration, connut de grandes transformations entre 1574 et 1583, dont l'élévation du corps central, l'adjonction de la tour d'escalier et de la tour du bailli ainsi que la construction d'enceintes et de fossés, autant de travaux qui lui conférèrent la silhouette qu'il arbore actuellement. En 1558, le Conseil étroit devint un Conseil des cinquante puis des vingt-quatre en 1578. Il avait à sa tête un banneret, une fonction qui avait préexisté, car en 1545 fut élevée une fontaine surmontée de la statue d'un banneret dénommé Maître Jacques dans le quartier de Rive. Dès le 16^e siècle, l'urbanisation de la ville se développa à l'intérieur du périmètre de ses fortifications en conservant la partition du bâti sur deux niveaux, l'un le long des rives, l'autre en position dominante, et en maintenant l'orientation générale ainsi que la définition des axes principaux primitifs selon une trame orthogonale. Extramuros, au nord de l'enceinte, est attestée dès 1591 la place Perdtemps, qui servait de place de tir à l'arbalète ou à l'arc, avant de devenir une place d'armes en 1761. Au pied de la place se tenait le Petit Perdtemps, un espace réservé au marché au bétail, comme en témoignent les boucles toujours accrochées au mur.

En 1537, l'église Notre-Dame devint paroissiale, suite à la démolition de l'église Saint-Jean-Baptiste survenue la même année par décision des autorités bernoises, en raison des « idolâtries » qui y avaient cours. La paroisse comprit Prangins jusqu'en 1671, Coinsins, Eysins, Signy, Crans et même l'enclave genevoise de Céligny dès 1553. Au milieu du 16^e siècle, la ville comptait 151 feux, soit approximativement 750 habitants.

Située à la jonction de l'axe reliant l'Italie à la France par la rive droite du Léman et de la route du col de la Givrine reliant la Bourgogne, la Franche-Comté et Genève, la ville de Nyon était implantée à un point stratégique pour le trafic de marchandises. Une foire annuelle y fut d'ailleurs concédée en 1568. Entre 1537 et 1576, un péage est attesté dans les comptes du trésorier du Pays romand comme le plus rentable du Pays de Vaud, atteignant son niveau maximum en 1772–1773. Suite à la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, de nombreux huguenots se réfugièrent dans la région, si bien que la ville totalisait 1734 habitants en 1764. Au 18^e siècle, le commerce et l'industrie gagnèrent en importance, un essor que refléta l'augmentation des foires annuelles, puisqu'en 1738, la ville accueillait cinq foires et fut dotée d'une grenette, à savoir un marché couvert. Des tanneries, des scieries et des moulins s'approvisionnaient au bief de l'Asse, un canal qui disparut en 1974. Il existait une faïencerie, dite de Baylon, en activité de 1769 à 1828. Mais ce qui fit véritablement la renommée de Nyon fut la manufacture de porcelaine créée en 1781 par Jacob Dortu, qui jusqu'en 1813, année de sa fermeture suite aux problèmes économiques engendrés par les guerres napoléoniennes, livra des pièces rivalisant avec la qualité de celles de Zurich, première manufacture en pays helvétique, de celles de Sèvres en France ou de Meissen en Allemagne. La porcelaine de Nyon acquit par la suite un statut d'objet de collection et même muséal, dès la seconde moitié du 20^e siècle notamment. Une élite lettrée fut attirée par Charles-Victor de Bonstetten, bailli entre 1787 et 1793 et reconnu comme un adepte des Lumières. Il existait d'ailleurs vers 1780 à Nyon une imprimerie dite de Matthey et Lapierre. Dans ces mêmes années, de 1786 à 1790, l'ancien collège fut reconstruit dans un style néoclassique, tandis qu'à Rive, des classes

préparatoires furent ouvertes. Des classes pour jeunes filles sont attestées apparemment dès le milieu du siècle.

Révolution vaudoise

Nyon fut également un centre actif du mouvement révolutionnaire du Pays de Vaud. Plusieurs notables avaient en effet participé au banquet de la Liberté organisé à Rolle en 1791. En 1798, les membres du Conseil de Nyon refusèrent de prêter serment à Berne, ce qui entraîna par ricochet l'indépendance du Pays de Vaud. Après la Révolution vaudoise, la ville devint le chef-lieu du district homonyme. Le début du siècle fut marqué par l'insurrection des Bourla-Papey qui détruisit une partie des archives en 1802. Cette année fut également celle de la naissance à Nyon de Louis Niedermeyer, compositeur et musicien qui fit carrière à Paris, où il décéda en 1861. D'autres personnages célèbres marquèrent l'histoire de la ville, comme Giuseppe Mazzini, un Italien républicain ayant soutenu les mouvements d'insurrection en Italie, qui arriva à Nyon en 1834 et fut expulsé de la Suisse en 1837, ou encore Edouard Rod, né à Nyon en 1857, écrivain et critique littéraire en l'honneur de qui fut érigé un monument à proximité du château en 1914.

La ville, qui comptait 2116 habitants en 1803, fit l'année suivante l'achat du château mis en vente aux enchères publiques par le canton, qui l'avait confisqué aux Bernois. Il abrita par la suite le tribunal, les archives, des salles de classe, le Musée historique, dès 1888, mais aussi, au troisième étage, les prisons du district. Le large fossé qui le séparait de la ville fut comblé en 1822. De même, leur entretien étant devenu trop coûteux, la majeure partie des enceintes de la ville furent détruites autour de 1830, mesure qui reflétait par ailleurs le besoin d'ouverture de cités souvent enserrées dans leurs fortifications comme dans un corset. Seules la porte de Notre-Dame et l'esplanade des Marronniers furent conservées, ce dernier espace devenant dès 1815 une promenade suivant les anciennes enceintes et jouissant d'une vue remarquable sur le lac. Comme le révèle un plan de 1811, le bâti de la vieille ville était clairement confiné dans son enceinte circulaire perchée au sommet d'un monticule, tandis qu'une petite extension pointait à

l'horizon en direction de la future gare. Quant au quartier de Rive situé au bord du Léman, il se densifia pour former une structure linéaire le long de la route du Lac reliant Genève à Lausanne. Lieu de passage, ce quartier se développa dans un style urbain, avec la construction d'hôtels dont le Beau Rivage, édifié au 18^e siècle, avait déjà fait figure de précurseur. Le projet d'un grand port, envisagé au 19^e siècle, ne sera finalement pas réalisé, mais une jetée ainsi qu'un pont d'embarquement furent achevés à l'est de Rive en 1842, puis, après 1858, un débarcadère vit le jour, les quais faisant quant à eux leur apparition dès 1873 et une douane en 1888. Le port actuel n'apparut pas avant 1928. Les compagnies de navigation contribuèrent largement à faire de Nyon, de son château, de sa vue sur le Mont-Blanc et de ses hôtels, une étape incontournable pour les touristes étrangers ayant choisi la Suisse pour destination. Le développement touristique orienté du côté du lac poussa les autorités à terminer l'aménagement des quais, dont les travaux s'achevèrent en 1904. Durant le 19^e siècle, un certain nombre de changements corollaires d'une amélioration certaine de la qualité de vie apparurent. C'est ainsi qu'en 1828 fut fondée une caisse d'épargne, une église catholique fut érigée en 1839, une église libre consacrée en 1872, une usine à gaz fut inaugurée en 1865 à Rive afin d'éclairer la ville et l'intérieur de ses bâtiments, tandis que l'eau courante fut introduite dans les habitations en 1871. En 1876, la place Perdtemps fut transformée en place d'agrément et de sport, le tir à balles étant interdit.

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, la sylviculture avait constitué avec la vente du bois des forêts communales la principale source de revenus. Elle fut supplantée par la suite par de nombreuses industries, au nombre desquelles on compte l'ancienne manufacture de porcelaine, qui fut reprise par une production de faïences, la Manufacture de poterie fine de Nyon, qui fut créée en 1860 et perdura jusqu'en 1979, une manufacture de chapeaux de soie et de peignes, fondée en 1877 et qui resta en activité durant une cinquantaine d'années, ainsi que d'autres manufactures et fabriques de briques en verre soufflé, de vis, de pâtes, telle que Sangal S. A., en activité de 1860 à 1996 ; la production de ces pâtes se fit tout d'abord dans un bâtiment au bord du lac puis fut déplacée vers la gare en 1883

et vers l'autoroute en 1974. La fabrique Diamond S. A. produisit quant à elle des allumettes et la maison Callet des savons au goudron. En 1858 fut fondée la clinique psychiatrique de la Métairie.

Les années 1870 furent une période assez troublée ; l'introduction d'un impôt fut un coup dur pour la population, qui, appauvrie, migra dans certains cas jusqu'en Amérique. Dès 1871, Nyon dut héberger, à l'instar d'autres communes, des réfugiés et des soldats de la guerre franco-allemande, l'armée vaincue ayant été poussée vers le Jura et la frontière suisse. Le vieil hôpital de Rive ne fut transformé en infirmerie qu'en 1877.

Un élément marquant du site – et nouveau à cette date – est visible sur la première édition de la carte Siegfried de 1891. Il s'agit de la ligne de chemin de fer Genève–Lausanne ouverte en 1858 et de la gare, qui amorcèrent un nouveau pôle en amont de la vieille ville, point de départ également de la mutation que connaîtra la ville au siècle suivant. En effet, cette apparition eut pour conséquence de déplacer le centre administratif et commercial, jadis situé à Rive, dans la partie supérieure de la ville ; en 1876, un bâtiment des postes fut érigé à la place Bel-Air. Aux abords de la vieille ville, en amont, de nouvelles rues furent aménagées, dont la rue Neuve et l'avenue Viollier, reliant la partie supérieure du quartier de Rive à la gare, ainsi que l'avenue Reverdil, le long des voies de chemin de fer, d'autres se trouvant simplement élargies. Le bâti s'implanta peu à peu le long de ces axes. Un autre petit secteur révèle des signes de développement au nord de la route du Lac, vers la rivière de l'Asse. La voirie se caractérise par son effet de rayonnement semblant diffuser ses branches dans toutes les directions à partir du noyau central que forme la vieille ville. Ce qui frappe en observant cette première carte Siegfried, c'est la clarté avec laquelle se distinguent les deux secteurs fondamentaux de la ville, à savoir la vieille ville et le quartier de Rive, grâce à la présence d'espaces libres en bordure immédiate du bâti. En effet, une grande partie de la frange occidentale et toute la frange méridionale de la vieille ville étaient à cette époque encore totalement libres, ce bien au-delà du vallon de la Combe. De même, au nord de la place Perdtemps, au lieu-dit

Saint-Jean, aucune construction n'était présente. Des parcelles de vignes étaient encore disséminées de part et d'autre de la ville, dont une notamment en bordure de la rivière de l'Asse. Le cimetière se trouvait déjà à l'emplacement qu'il occupe actuellement au sud du site. Au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, l'augmentation de la population fut conséquente ; alors que jusqu'au milieu du siècle, la ville comptait 2471 habitants, ce chiffre doubla en l'espace d'un demi-siècle, si bien que l'on dénombrait 4882 habitants à Nyon en 1900.

Période d'expansion au 20^e siècle

Le début du siècle connut un certain dynamisme grâce à l'ouverture de différentes voies de communication, telles que la ligne ferroviaire Nyon–Divonne, inaugurée en 1905 puis partiellement abandonnée, ou la ligne Nyon–La Cure, en 1916. Le 20^e siècle fut également celui des bouleversements poursuivant et confirmant la mutation de la ville initiée au 19^e siècle. Le secteur pris en tenaille entre la vieille ville et la ligne de chemin de fer commença à se densifier. Dès le début du siècle, les rives furent peu à peu investies par des maisons individuelles avec jardins. Au sein de la vieille ville, on procéda à la démolition-reconstruction d'un certain nombre de bâtiments, tels que l'ancienne forge, sur la place Bel-Air, qui fut remplacée en 1918 par l'hôtel de la Société de Banque Suisse. En 1930, la salle communale fut inaugurée en bordure de la place Perdtemps. Dans la foulée, le terrain de sport qui l'occupait fut déplacé au nord-ouest vers Marens. En 1947, les anciennes bâtisses comprenant des écuries formant un îlot dit « bloc du château » situées en vis-à-vis de la place du Château furent rasées, libérant ainsi la vue sur la silhouette du château depuis la Grand-Rue. Elles avaient abrité un théâtre administré par une société fondée en 1843. En 1956, l'Hôtel de Ville quitta le château pour s'installer dans le bâtiment dit du Lancaster bordant le flanc nord-est de la place du Château. L'ancien Hôtel de Ville établi de 1508 à 1804 dans un bâtiment de la Grand-Rue fut restauré en 1965. Peu après l'établissement du premier plan de zone en 1949, la ville comptait 6064 habitants.

Le secteur artisanal-industriel, avec ses tanneries, menuiseries, scieries, tonnelleres et moulins, se

maintint jusque dans les années 1930, avant d'être supplanté par plusieurs industries venues s'installer à Nyon ou dans les environs, contribuant ainsi au nouveau dynamisme de la région : s'y établirent en 1906 l'entreprise Zyma, devenue Novartis en 1996, spécialisée dans la recherche et la production pharmaceutique, des fabriques d'outillages, notamment de vis, l'imprimerie Cherix et Filanosa S. A. en 1932, et l'entreprise Stellram traitant les métaux lourds, en activité de 1940 à 1999. La maison André et C^{ie} prit son essor par le développement d'une flotte transatlantique issue en 1877 d'un commerce nyonnais de grain. L'hôpital de zone qui, dès 1938, avait remplacé l'infirmerie du district devint le Groupement hospitalier de l'ouest lémanique S. A. en 1999. A partir des années 1960, le secteur tertiaire prit une importance prédominante avec l'arrivée de banques, d'assurances, d'entreprises transnationales et d'ONG européennes ou mondiales – telles que l'Union Network International ou, en 1995, le siège de l'Union des associations européennes de football (UEFA) – ce qui créa un important nombre d'emplois. Ces différents secteurs d'activités – artisanat, services, micro-technique, biopharmaceutique – connurent un développement continu, générant un quartier administratif et urbain entre la vieille ville et la ligne de chemin de fer, voire au-delà. Malgré la progression de ce nouveau secteur, les activités agro-viticoles et arboricoles existantes se maintinrent ; fondée en 1886 puis rachetée par la Confédération en 1916, une station cantonale d'essais viticoles forma un pôle important qui devint la Station fédérales de recherches en production végétale de Changins, rebaptisée Agroscope Changins-Wädenswil en 2006.

Cet essor alla de pair avec un accroissement de la population bien au-dessus de la moyenne, une population caractérisée par son aspect cosmopolite, qui comptait 7643 habitants en 1960 et 11 424 dix ans plus tard. La construction de l'autoroute Genève–Lausanne en 1964 contribua également à rendre la ville toujours plus attrayante pour les pendulaires. Par conséquent, le développement de quartiers résidentiels fit un bond à cette époque, avec l'apparition de lotissements de maisons individuelles, par exemple dans le quartier de la Banderolle, au nord du ruisseau de l'Asse, mais aussi de locatifs et d'immeubles

plus élevés, notamment au nord du quartier de Rive, au nord du vallon de la Combe et, de manière générale, dans toute la partie située au nord-ouest de la ligne de chemin de fer. Dans ce dernier secteur appaurent entre les quartiers de villas déjà existants une série de lotissements d'immeubles, de cités et de grands complexes scolaires, tels que l'école primaire En Marens en 1957 et le collège homonyme en 1969, l'école de Prélaz en 1964, le groupe scolaire du Rocher en 1974 et le Gymnase en 1988. Plus récemment, des immeubles vinrent s'immiscer à proximité des entités bâties principales, formant un contraste fort avec le bâti plus ancien, notamment autour du site de l'amphithéâtre, au nord du quartier de Rive. Un phénomène nouveau apparut en 1962 avec l'aménagement de centres commerciaux au centre-ville, tels le Grand-Passage, cette même année, ou la Placette, en 1969. Son apogée fut atteinte avec la réalisation du centre commercial de la Combe en 1981.

Outre les trois musées, à savoir le château restauré entre 1998 et 2006, qui abrite désormais le Musée historique et des porcelaines, le Musée du Léman fondé en 1954 et le Musée romain, créé en 1979 de manière à valoriser les fondations du forum, l'offre culturelle de la ville fut dynamisée grâce à la création de divers festivals : le Festival international du cinéma Visions du réel en 1969, le festival de musique Paléo situé aujourd'hui sur la plaine de l'Asse, au nord de la ville, qui trouve son origine dans le Folk festival créé en 1976 et situé alors au bord du lac, à Colovray, et enfin le Festival international du film archéologique, dès 1999.

La ville, devenue à une plus large échelle partie intégrante de l'agglomération franco-valdo-genevoise, comptait 16182 habitants en 2000 et 18712 en 2011. Le district de Nyon s'est en outre agrandi en 2006, passant de trente-deux à quarante-sept communes.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'implantation de la ville de Nyon doit tout à l'élément topographique particulier que représente la colline, promontoire surplombant et offrant un point de vue magnifique sur le lac, bordé au nord par le vallon de l'Asse et au sud par celui de la Combe, l'ensemble possédant des qualités défensives évidentes. Cette situation est en outre mise en valeur par un bâti qui s'est développé en conséquence. Ainsi, le versant de la colline qui plonge dans le lac est ponctué en son sommet par la majestueuse silhouette du château, l'un des éléments prépondérants pour l'identité de la cité. A l'arrière, côté Jura, est adossée la vieille ville (1), dont l'emprise a été conditionnée par le tracé de l'ancienne enceinte, encore visible à certains endroits. La vieille ville se caractérise par une structure orthogonale d'origine romaine qui s'appuie sur la Grand-Rue, cet axe traversant le noyau de part en part, ainsi que par son tissu dense et homogène. En contrebas et sur son front septentrional prend place le quartier de Rive (2), qui s'ouvre sur le Léman. Le tissu remontant au 13^e siècle présente une structure en T avec un axe linéaire qui suit la route reliant Genève à Lausanne par le lac et un axe perpendiculaire montant qui relie les parties haute et basse de la ville. Ce quartier se distingue, d'une part, par son ancienne trame en ville-rue qui témoigne de son rôle de lieu de transit, d'autre part, par ses qualités de situation, en bordure immédiate du lac, ce qui a généré un secteur d'activités lié à sa qualité de lieu de plaisance. A l'arrière, de la frange nord-ouest de la vieille ville jusqu'à la ligne de chemin de fer, s'inscrit le quartier de la gare (3), apparu suite à l'ouverture de la ligne de chemin de fer Genève–Lausanne en 1858, par ailleurs toujours en développement. Il se caractérise par une voirie plutôt déstructurée et par un bâti hétérogène témoignant de l'évolution et des adjonctions survenues au cours du 20^e siècle en particulier. Au sein de ce tissu se démarque un certain nombre d'éléments, tels qu'un groupe de petites habitations de caractère rural construites dès 1925 (3.1), un double front de rue du milieu du 19^e siècle cernant la rue de la Gare, qui sert de lien entre la vieille ville et la gare (3.2), un pâté d'immeubles de style néoclassique à fort caractère urbain (3.3), ainsi

que la place Perdtemps, vaste espace ouvert de plan carré bordé de platanes (3.4). En amont de la ligne de chemin de fer, le long de l'ancien tracé de la ligne Nyon–La Cure, s'est développée dès le dernier tiers du 19^e siècle une extension (4) constituée notamment d'une rangée de bâtiments du courant du 20^e siècle définissant assez nettement le front de rue.

Au nord du quartier de Rive, le long de la route cantonale qui longe le lac et sur une partie du coteau, s'est implanté dès la fin du 18^e siècle un faubourg (0.1) qui forme aujourd'hui un front discontinu et plus lâche que le quartier de Rive, par exemple. En contre-haut du versant, accolé au vallon de l'Asse, se distingue un groupe d'immeubles similaires implantés de manière ordonnée (0.2) datant de 1925 environ. En amont de la ligne de chemin de fer sont disséminés plusieurs petits groupes témoignant du développement survenu au cours du 20^e siècle, parmi lesquels se trouvent un agglomérat industriel dont l'origine remonte à 1910 et qui résulte de l'imbrication de différents bâtiments industriels (0.3), trois groupements à caractère résidentiel, la cité de l'Etraz (0.4), constituée d'une série de hauts blocs implantés de manière contiguë en contre-haut et à l'est du vallon de l'Asse à la fin des années 1960, un groupe d'immeubles des années 1950–1960 (0.5) situé de l'autre côté de la rivière, en vis-à-vis, caractérisé par son alignement en quinconce, et, enfin, le quartier de la Levratte, construit vers 1973 (0.6) à l'extrémité septentrionale du vallon de la Combe et dont l'organisation frappe par l'introduction d'un intéressant jeu de diagonales formant un plan en croix. Il se compose par ailleurs d'une imbrication d'immeubles s'échelonnant graduellement de cinq à quatorze niveaux.

Depuis le lac, la silhouette du château ne serait pas aussi bien mise en valeur sans la présence d'un parc public (I) raccordant les rives du lac à la vieille ville. De même, au sud-ouest, le parc se prolonge avec le vallon de la Combe (II) qui, en épousant les courbes de la vieille ville, garantit une bonne lisibilité des espaces intermédiaires. De l'autre côté de ce vallon, quelques prés et champs préservés (III) s'étendent sur un plateau depuis la ligne de chemin de fer en direction du lac. A l'exception des vallons de la Combe et de l'Asse (II, VI) qui coupent le site du nord-ouest

au sud-est, toute sa partie nord-ouest est investie par des constructions générant différents secteurs, dont une bonne part est occupée par un secteur hétéroclite apparue au cours du 20^e siècle (IV) mêlant habitations de types divers et activités artisanales ou commerciales. Une aire (V) destinée aux activités ferroviaires et pourvue d'un parking est accolée en amont des voies ferrées. Au nord du site, un quartier contemporain (VII) au secteur hétéroclite est consacré à l'industrie pharmaceutique et au logement. D'autres espaces jadis libres ont majoritairement été investis par des habitations au sud-est de la ligne de chemin de fer, tels ces volumineux immeubles implantés à proximité du quartier de Rive et autour de l'amphithéâtre romain (VIII), ainsi qu'au nord du vallon de l'Asse, où est établi un lotissement de maisons individuelles de la seconde moitié du 20^e siècle (X). Le long des rives s'enchaînent une bande verte ponctuée de maisons de maître et de maisons individuelles avec jardins, des quais formant des espaces de promenade et le port (IX).

La vieille ville

Perché sur son promontoire dominant le lac, l'espace compris dans l'enveloppe circulaire des anciennes enceintes fortifiées correspond à ce qui est communément appelé la vieille ville. Ce noyau est traversé par une rue principale, la Grand-Rue, ainsi que par de multiples rues secondaires plus étroites suivant la même orientation nord-est/sud-ouest. Quelques ruelles perpendiculaires relient ces axes parallèles entre eux ainsi que deux places, celle du Château et celle du Marché, créant des espaces vides très distincts au sein de ce bâti de densité élevée. L'impression d'ouverture qui s'en dégage est renforcée par les deux principaux accès à la vieille ville que sont la rue de la Gare et la Grand-Rue. Le bâti datant du 16^e au 19^e siècle particulièrement dense et homogène se compose de bâtiments contigus présentant généralement trois ou quatre niveaux orientés gouttereaux sur rue, qui créent des espaces-rues clairement définis.

Depuis le nord, le front oriental de la Grand-Rue est interrompu par une grande place, la place du Château (1.0.1), ponctuée par une fontaine. Créée en 1947 après la démolition d'un îlot de bâtiments, cette ouverture dans le tissu permet d'apercevoir et de mettre

en scène le château qui se dresse en fond de perspective (1.0.3). La place se divise en deux secteurs, à savoir un parking côté Jura et une place publique agrémentée d'arbres et de terrasses côté lac. En direction du château, le front septentrional de la place est marqué par la maison Lancaster qui date de 1594 et abrite aujourd'hui l'Hôtel de Ville (1.0.2). Cet édifice comprend un bâtiment principal de trois niveaux présentant une façade régulière scandée de bandeaux et un second corps de bâtiment de niveau inférieur et ponctué d'arcades accolé du côté du château. Tous deux sont surmontés de toitures à la Mansart.

Quant au château (1.0.3), dont la silhouette actuelle a été façonnée par des travaux entrepris entre 1574 et 1583, il attire toute l'attention par sa prestance. Il se compose en effet d'un important volume de quatre niveaux surmonté d'un toit à croupes assez pentu, dont les angles est, ouest et sud sont marqués par des tours circulaires et en encorbellement, pour ce qu'il en est de celle située côté Jura. A l'angle nord s'élève une tour d'escalier qui donne accès par une galerie à la tour carrée dite du Bailli, témoignant d'un système défensif établi. En traversant la cour intérieure, on débouche sur une esplanade contenue par de très hauts murs jouissant d'une vue imprenable sur le Léman, qui embrasse Genève, Lausanne, les Alpes et le Mont-Blanc, ainsi que le quartier de Rive et les anciens jardins du château en contrebas. Du côté de la façade sud du château, un grand arbre le sépare du manoir (1.0.4), une maison forte remontant au 12^e siècle composée de différents corps de bâtiments et de tours carrées surmontées de toits en pavillon ou à croupes. Un large contrefort soutient la façade du manoir côté lac. Ce dernier est bordé d'un long jardin qui suit une bonne partie de la promenade des Vieilles Murailles, correspondant au front oriental de l'ancienne enceinte de la vieille ville. Depuis le château, la rue Maupertuis passe au pied du manoir et conduit au Musée romain construit sous terre en 1979 (1.0.5), de manière à valoriser les fondations de la basilique du forum remontant au 1^{er} siècle. Une place a été aménagée au-dessus, de manière à signaler l'emprise de la basilique. En direction du sud, la rue bifurque et débouche sur la rue du Vieux marché, faisant apparaître l'ancienne chapelle de l'Eglise libre

datant de 1872 (1.0.6). Son chœur polygonal implanté au ras de la chaussée est doté de baies en plein-cintre conférant à l'édifice un caractère néo-roman. En longeant la façade latérale, la ruelle rejoint le carrefour de la Grand-Rue signalé par une fontaine de 1787 en position d'îlot. Au sud du carrefour se dresse la remarquable tour d'horloge de 1798 (1.0.7), dont la façade de quatre niveaux coiffée d'un toit à croupes frappe par son revêtement uniforme en molasse. Depuis le nord de la Grand-Rue, la tour occupe une position importante puisqu'elle constitue le fond de perspective de l'artère principale. En direction du sud, la limite du noyau bâti est marquée par la porte Sainte-Marie reconstruite en 1789 (1.0.8) et reconnaissable par son arc en plein-cintre. Elle est accolée à la tour dite de Pougny, ayant appartenu à l'ancienne enceinte, une construction coiffée de briques remontant au milieu du 15^e siècle et restaurée en 2010. Une fois l'arc franchi, l'espace contraste fortement par l'impression d'ouverture que crée le dégagement de l'esplanade des Marronniers (0.0.1).

Depuis le bas de la rue du Cordon, qui s'inscrit dans la continuité avec la Grand-Rue, le front méridional de la vieille ville est particulièrement lisible et bien mis en valeur par les espaces préservés qui le bordent. Un édifice isolé et trapu se détache de la rangée de bâtiments ; il s'agit de la cure (1.0.9) établie dans l'ancienne maison du prieur, un solide bâtiment de plan carré surmonté d'un haut toit à croupes datant de 1438. Les éléments de maçonnerie comportent des remplois de blocs romains. En vis-à-vis, au nord, est implantée l'église réformée, anciennement Notre-Dame (1.0.10). Son large chœur carré orienté à l'est est surmonté d'un cloché doté de trois baies en plein-cintre reconstruit en 1936 et comporte un toit en pavillon. Dotée d'un simple toit en bâtière, la nef de 1393 est bordée de chapelles latérales transformées au 15^e siècle. L'entrée est signalée par un porche néogothique de 1883. En face, se dresse la haute façade de l'école Heimatstil (1.0.11) datant de 1908. Régulièrement percées de fenêtres sur trois niveaux, ses façades sont animées par différentes tours en saillie, dont l'une est sommée d'une horloge et d'un haut clocheton. L'édifice est bordé à l'ouest et au nord d'un préau qui offre une vue plongeante sur le vallon boisé de la Combe. Au nord de cette cour de

récréation se trouve l'école professionnelle (1.0.12) correspondant à l'ancien collège construit en 1790 selon un plan en U. Hautes de trois niveaux, ses façades régulières en pierre de taille ornées de chaînes d'angle et de bandeaux confèrent à l'ensemble un style néoclassique d'une certaine élégance. Tout ce secteur contraste agréablement avec le reste de la cité par le fait que ces bâtiments constituent des îlots réguliers qui présentent, d'une part, une volumétrie différente et, d'autre part, un caractère plus lâche par rapport à la compacité du bâti le long des axes du bourg médiéval.

En direction du nord, la rue du Collège aboutit à un axe perpendiculaire appelé rue de la Gare. A l'angle sud-est de ce croisement est implanté un lourd bâtiment commercial de 1968 (1.0.13) dont les façades aveugles et le style moderne s'accordent difficilement avec le bâti alentour. La façade arrière, orientée au sud, donne sur la rue du Marché qui conduit elle-même à la place du Marché (1.0.14), place dont l'origine remonte certes au 15^e siècle mais qui a été reconstruite vers 1810. Délimitée à l'est par une fontaine à obélisque de 1810, cette place forme un cadre architectural clos de tous côtés. La rangée méridionale est bordée d'une série d'arcades abritant commerces et restaurants – dont l'Hostellerie du 16^e siècle – qui confère un caractère animé à la place. La présence d'une tour en saillie surmontée d'un toit en pavillon crée une certaine verticalité. Du côté de la Grand-Rue, le fond de perspective de la place est marqué par l'ancien Hôtel de Ville transformé aux 16^e et 17^e siècles (1.0.15). Sa façade revêtue de molasse plutôt rougeâtre se distingue de ce fait des autres bâtiments. Au rez-de-chaussée, un passage doté d'un arc conduit à une ruelle latérale. Quelques pas plus loin en direction du nord apparaît la rue de la Gare, formant une perspective qui s'échappe à l'ouest en direction du quartier homonyme. Le long de cette rue, les immeubles ont subi des transformations parfois lourdes. Etant située dans la continuité de l'artère très fréquentée provenant du quartier de la gare, cet axe a sans doute été en partie influencé par ce secteur, au détriment de la substance d'origine.

Le quartier de Rive

En contrebas du château, entre le lac et le nord de la vieille ville, s'est développé le quartier de Rive (2). A l'instar de la vieille ville, le bâti s'y caractérise par sa forte densité. Il se compose d'immeubles cossus de trois à quatre niveaux établis de manière contiguë et formant de longues rangées homogènes ; en général bien conservés, ils remontent principalement au 19^e et au début du 20^e siècle, certains ayant été transformés vers la fin du 20^e siècle. L'implantation des bâtiments, principalement gouttereaux sur rue, suit le tracé des deux principaux axes routiers structurant le quartier en un T constitué d'un axe parallèle aux rives du lac, le long de la rue de Rive, et d'un axe perpendiculaire montant, en suivant la rue de la Colombière. Un autre axe double la rue de Rive ; il s'agit du quai Louis Bonnard, qui sert de passage à la route cantonale. De ce fait, la rue de Rive, en grande partie piétonne, se caractérise par une ambiance plus intime, où quelques galeries, commerces et restaurants en terrasse invitent à la détente. D'étroites ruelles la parcourent en se faufilant perpendiculairement, offrant de charmantes échappées sur le lac, sur le château en position dominante, côté Jura, ou sur de petites places, dont l'une est ponctuée par la fontaine dite de Maître Jacques (2.0.3).

L'entrée méridionale de la composante est marquée par l'Hôtel Real (2.0.8) situé en tête d'îlot de la rangée d'immeubles faisant front au lac. Si la reconstruction survenue en 2010 respecte tout juste le gabarit de l'espace-rue, le style massif et le caractère austère de la façade peuvent susciter une certaine réserve concernant son adaptation au bâti environnant. En direction du nord, le long de la rue de Rive, l'espace-rue est marqué par la tour César (2.0.7), construite au 11^e siècle avec des remplois de blocs romains. De plan carré, ce solide édifice de cinq niveaux attire le regard par sa hauteur dépassant nettement le niveau du reste des toitures. Les façades dotées d'ouvertures régulières résultent d'une transformation de l'édifice en habitation survenue en 1783. En vis-à-vis, au nord, se dresse l'Hôtel Beau-Rivage (2.0.6), un élégant bâtiment de style classique remontant au 18^e siècle. Les façades côté Jura sont distribuées en U autour d'une cour intérieure centrée sur l'entrée, elle-même superbement mise en valeur par une marquise en

verre. Côté lac, un corps de bâtiment plus élevé surmonté d'un toit à croupes ainsi qu'une adjonction s'ouvrant sur le lac marquent la silhouette de la rangée. L'édifice dégage en effet un aspect plus distingué que le reste du front bâti.

La rangée de bâtiments qui longe le quai se caractérise par l'irrégularité de l'implantation des façades, tantôt s'avancant vers la route, tantôt bien en retrait dans leur parcelle, faisant place à des espaces intermédiaires allant du jardin verdoyant à la simple aire de parking. La préservation de ces espaces verts, si petits qu'ils soient, est nécessaire, car ils jouent un rôle significatif en tant que témoins des tracés des anciens parcellaires caractéristiques des localités lacustres, tels que Rolle ou Coppet. Certaines parcelles ont été comblées par des bâtiments de la seconde moitié du 20^e siècle, comme ce petit bloc abritant un garage automobile. Ce front situé face au lac est bordé sur toute sa longueur d'un quai valorisé par une rangée de platanes (2.0.5), formant un espace de promenade qui jouit d'un panorama hors pair sur le Léman. Ce dernier compense les nuisances sonores de la route passablement fréquentée. En direction du nord, le quai Louis Bonnard rejoint la rue de Rive, créant une place animée de terrasses. Son front nord-ouest est marqué par la silhouette de l'établissement de la Couronne du 19^e siècle signalé par un fronton.

L'axe montant, orienté perpendiculairement à la rive, opère un léger virage dans la partie basse, au niveau du croisement avec la rue de Rive, avant de gravir la pente de manière linéaire jusqu'au pied de la place Perdtemps, dans le quartier de la gare. Au niveau du croisement s'élève côté lac l'ancienne douane de 1888 (2.0.4), édifice présentant des éléments néo-classiques signalé de loin par un clocheton à horloge. A mi-hauteur, la rue est interrompue au sud-ouest par un dégagement introduisant l'église catholique (2.0.2), un édifice de style moderne construit en 1977 surmonté d'un toit à sept pans. Cette rue n'est pas l'unique moyen de rejoindre la partie supérieure de la composante : la ruelle des Moulins, un axe parallèle à l'axe montant situé au sud-ouest de l'église le permet également. Cette ruelle secondaire qui débute à proximité de la fontaine de Maître Jacques opère

d'abord un coude, puis gravit le coteau en longeant le flanc septentrional du monticule sur lequel s'élève le château. La verticalité de cette paroi est impressionnante et la succession de murs de soutènement qui se relayent, à savoir ceux du château, ceux conduisant aux jardins et ceux de la ruelle, donne l'impression de tomber à pic. En vis-à-vis, en contre-haut de l'église catholique, des immeubles résidentiels datant des années 2000 sont venus combler des espaces intermédiaires sensibles, où se trouvaient autrefois les jardins de la rangée de bâtiments du 19^e siècle située en amont. Cette ruelle et la rue de la Colombière débouchent perpendiculairement sur la rue de Saint-Jean située en contre-haut. Cet axe, qui s'inscrit dans le prolongement de la Grand-Rue, forme une transition réussie avec la composante de la vieille ville. Dans le prolongement de la ruelle des Moulins se poursuit la place Bel-Air, qui marque la limite entre le noyau et le quartier de Rive. Cette place frappe par sa longueur et par sa courbure, qui suit l'ancien tracé de l'enceinte jusqu'à un croisement central avec la rue de la Gare, au niveau de la place Saint-Martin, qui, elle, joue le rôle d'espace de passage entre la composante de la gare et la vieille ville. En tête d'îlot, c'est-à-dire en position très visible depuis la rue de la Gare, se dresse un immeuble de rapport de 1903 (2.0.1). D'influence 1900, cet immeuble de cinq niveaux se distingue par ses qualités architecturales indéniables, déclinant pierre de taille, ferronneries, ornements et modénatures.

Le quartier de la Gare

Le plateau qui s'étend à l'arrière de la vieille ville jusqu'à la ligne de chemin de fer (3.0.2) est occupé par le quartier de la gare (3) ; apparu dès la construction de la ligne en 1858, ce dernier est actuellement toujours en développement. L'essentiel du bâti se caractérise par son aspect et sa fonction hétéroclite ainsi que par une voirie à première vue détruite. On y distingue néanmoins un canevas évoquant une structure orthogonale ; trois axes parallèles partent de la ligne de chemin de fer et se déploient en direction du lac ; il s'agit de la rue de la Gare, de l'avenue Viollier et de la rue des Marchandises, tandis que deux, voire trois autres axes scandent cette fois la trame de façon perpendiculaire ; il s'agit de l'avenue Reverdil, qui devient plus loin l'avenue Edouard-Rod

et qui longe la ligne de chemin de fer, de la rue Juste-Olivier et de l'avenue Perdtemps. A partir de ce quadrillage, d'autres rues coupent la trame en biais, créant une liaison entre les points importants, tels que la place Saint-Martin et la place Perdtemps, et générant des îlots triangulaires. Le bâti est à l'origine composé de rangées d'immeubles de style urbain de la fin du 19^e siècle, auxquelles se sont peu à peu greffés plusieurs bâtiments au cours du 20^e siècle, à la suite d'opérations de démolitions-reconstructions qui ont permis l'installation de magasins appartenant à de grandes chaînes de distribution. Depuis le 20^e siècle, de nouveaux quartiers, administratifs, résidentiels, artisanaux ou commerciaux, sont venus agrandir la composante, tout en respectant la trame originale, en particulier au nord-est et au sud-ouest de la ligne de chemin de fer, là où quelques espaces étaient restés disponibles. De petites cellules se démarquent de ce tissu : un petit groupe de maisons à caractère rural (3.1) implanté sur une butte à l'arrière de la rue de la Gare et datant de 1925 environ, un développement du milieu du 19^e siècle (3.2) formant quasiment un double front – caractérisé par son homogénéité, il s'étire le long de la rue de la Gare et constitue un axe important assurant la liaison entre la vieille ville et la station –, un groupe composé d'immeubles contigus à caractère urbain remontant vers la fin du 19^e siècle (3.3) situé le long de l'avenue Viollier, et, enfin, l'ensemble que constitue la place Perdtemps (3.4), qui occupe une bonne partie du nord-est de la composante.

Le long des voies de chemin de fer est établie la gare (3.0.1), élément central qui dynamise tout le quartier. Elle se compose d'un bâtiment de 1860 dont les transformations successives ont supprimé les éléments de décors des façades et de la toiture en bâtière. Ce corps central est bordé de part et d'autre de deux corps latéraux de niveau inférieur, tous dotés de grandes fenêtres en plein-cintre. Au nord, le long de la voie ferrée, un long entrepôt en bois surmonté d'un simple toit en bâtière conduit à un parking. En vis-à-vis de la gare, les façades des bâtiments qui s'enchaînent de l'avenue Reverdil, au sud, à la cour au Marchandises, au nord, créent un front d'une longueur considérable. Il se compose de rangées de bâtiments de trois à cinq niveaux où se confrontent

des styles divers : immeuble de la fin du 19^e siècle de style néoclassique, immeuble des années 1930 aux façades arrondies, façades en béton, pour les années 1960, ou de verre, pour les années 2000. Malgré la diversité des styles représentés, une certaine homogénéité est néanmoins perceptible, grâce au respect des gabarits et de l'alignement. Ce front n'est d'ailleurs interrompu que par les ouvertures que ménagent les rues en direction du lac et qui conduisent au cœur de la composante. Au sud-est se distingue notamment celle qui est pratiquée au niveau de la rue de la Morâche, au sud de laquelle prend place le volume colossal du centre commercial de la Combe (3.0.3). Datant de 1980 et occupant une partie du vallon homonyme, il est constitué d'une imbrication de blocs en béton alternant façades aveugles et vitrées.

Parmi les autres ouvertures se démarquent deux axes importants, la rue de la Gare et l'avenue Viollier, présentant des séquences remontant au milieu et à la fin du 19^e siècle. La première cellule (3.2) se compose d'immeubles contigus assez étroits de trois niveaux orientés gouttereaux sur rue. Certaines façades se distinguent du reste de l'espace-rue par leur style néoclassique. L'entité correspond au tronçon d'une rue piétonne animée et très fréquentée alignant à la suite les enseignes commerciales, qui ont parfois entraîné des transformations de la substance, notamment au niveau des ouvertures. L'emprise de cette entité s'étend jusqu'à la place Saint-Martin, espace de transition où se rejoignent trois composantes : celle de Rive, introduite par le haut immeuble 1900 évoqué plus haut (2.0.1), celle de la vieille ville, introduite par le bâtiment de style monumental en pierre de taille construit en 1921 pour y abriter la Société de banque suisse, et celle de la gare, introduite par un bloc de cinq étages de style moderne, en verre et en béton, construit au nord de la place en 1969, sans égards pour le reste du bâti. Depuis la place Saint-Martin, le fond de perspective en direction de la gare vient buter sur les sommets du Jura, formant une intéressante échappée visuelle. La seconde entité (3.3), située sur une partie du tronçon de l'avenue Viollier, est composée de rangées de bâtiments de quatre à cinq niveaux présentant des qualités architecturales remarquables. Il s'agit d'immeubles de style néoclassique surmontés de toitures à la Mansart

dont les façades sont soulignées de balcons avec garde-corps en ferronnerie, modénatures et chaînes d'angle en pierre de taille. Il s'en dégage un caractère urbain assez raffiné. Cet axe relie la gare à la place Perdtemps, à l'angle sud-est de laquelle se dresse, un peu en retrait, la maison Richard (3.0.4), une robuste demeure de trois niveaux du 17^e siècle dotée d'ouvertures régulières et surmontée d'un toit à la Mansart qui actuellement abrite la bibliothèque municipale. Au nord-est de la place et du quartier dans son ensemble, s'étend un petit secteur artisanal doté de quelques espaces verts, dans lequel prend place une rangée de petites maisons pour ouvriers datant de 1915 (3.0.5). Ces remarquables habitations, au style caractéristique de cette époque, comportent au sud-ouest de petites parcelles de jardins.

Deux secteurs se distinguent encore au sein du quartier de la gare ; tout d'abord, une cellule (3.1) qui semble avoir échappé au temps, à quelques mètres du centre urbain. Elle se compose de maisons individuelles de 1925 qui s'inscrivent dans des jardins et qui forment un amas au sommet d'une butte, à l'arrière de l'axe passant de la rue de la Gare. Le bâti s'est développé autour du pied de la butte à partir des années 1980, générant une structure en anneau. Enfin, la place Perdtemps (3.4), un espace quasi carré dégagé et bordé d'une rangée de platanes (3.4.2), crée une véritable parenthèse au sein du tissu bâti. Elle sert aujourd'hui de gigantesque aire de parking. Si son flanc nord est marqué par la Grande salle de 1930 de style Art déco bordée de quelques arbres, ses trois autres côtés sont quant à eux délimités par des fronts de bâtiments bien définis.

L'extension en amont de la ligne ferroviaire

L'apparition, en 1858, de la ligne de chemin de fer Genève–Lausanne puis de celle de Nyon–La Cure en 1916 a généré le développement d'un secteur (4) le long de la route de Saint-Cergue, un axe partant de la gare et montant en direction du Jura. Dans sa partie aval, la route dessine une courbe. En effet, elle longe la gare de façon quasi parallèle, avant de bifurquer et de se diriger de façon linéaire vers le nord-ouest. Une rangée de bâtiments de 1975 met en évidence cette courbure, définissant en même temps le front amont de la gare. Plus loin, la partie orientale

de la route est bordée par une rangée d'immeubles de cinq à six niveaux, certains remontant aux années 1930, la plupart datant néanmoins du dernier tiers du 20^e, voire du début du 21^e siècle. Ils forment un front de rue rectiligne, continu et très net. En vis-à-vis au contraire, l'espace-rue se fait plus verdoyant. Il s'agit à l'origine d'un secteur de maisons individuelles entourées de jardins qui ont été remplacées par des immeubles dès les années 1970. Ces bâtiments sont implantés perpendiculairement à la route, laissant apparaître d'intéressants espaces verts ponctués de grands arbres et remis en valeur lors de l'opération de renaturation du cours du Cossy (0.0.4) menée en 2012.

Les faubourgs situés au nord des deux composantes d'origine

Dans le prolongement du quartier de Rive s'est développé dès la fin du 18^e siècle un faubourg (0.1) qui suit le tracé de la route cantonale en direction de Prangins en gravissant légèrement le coteau. Le bâti implanté unilatéralement du côté Jura de la route forme depuis peu un front continu de bâtiments de trois à quatre niveaux orientés gouttereaux sur rue, le dernier immeuble venu combler la rangée ayant en effet été construit autour des années 2010. Le reste de l'entité présente un tissu plus lâche, où sont disposés par palier des bâtiments cossus tels que la maison de maître dite Burnier (0.1.2), qui frappe par sa façade classique en pierre de taille, ou, plus en amont, l'ancienne manufacture de porcelaine de 1755 (0.1.1), dont les façades de trois niveaux, élégantes et régulières, dénotent un style classique. Cette dernière est par ailleurs bien mise en valeur par sa position, dans l'angle amont du virage qu'effectue la rue de la Porcelaine qui gravit le coteau, plaçant l'édifice en fond de perspective de l'axe montant. Ce faubourg est également marqué par la présence de l'ancienne usine à gaz de 1865 (0.1.3) transformée en salle de spectacle en 1995, conversion qui a insufflé un nouveau dynamisme au secteur. Cet édifice, marqué par ses deux pignons à redents disposés côte-à-côte, est disposé légèrement en retrait de la route cantonale, l'ancienne rue César Soulier ayant été fermée et transformée en place publique ponctuée d'une fontaine, de deux arbres et de chaises. Ce dégagement offre l'avantage de le mettre bien en

évidence. L'ensemble de l'entité subit une forte pression de la part du quartier résidentiel situé en contre-haut, qui grignote petit à petit des espaces de coteau et tend à juxtaposer sans distinction des édifices du 18^e siècle, comme l'ancienne manufacture, et des immeubles résidentiels particulièrement massifs de la fin du 20^e et du début du 21^e siècle qui, en comparaison, apparaissent disproportionnés (VIII, 0.0.14).

En contre-haut du coteau, le long de la rue de Saint-Jean et en bordure du vallon de l'Asse, se tient un groupe de quelques immeubles homogènes datant de 1925 environ (0.2). Implantés de manière régulière selon une trame orthogonale dans un secteur verdoyant, ces bâtiments, dont les niveaux sont parfois soulignés de bandeaux, frappent par leur style soigné ; leurs entrées inscrites dans l'axe central où s'élève la cage d'escalier, sont soulignées d'avant-corps et de porches ; ils sont en outre couverts de larges toitures à croupes ou à la Mansart ponctuées de lucarnes ou d'épis de faitage. L'immeuble situé au pied de la rangée de maisons ouvrières de 1915 (3.0.5) est même doté d'une remarquable tourelle d'angle, qui crée à cet endroit un fort contraste de gabarit avec les constructions plus modestes du secteur artisanal du quartier de la gare situé à l'ouest. Un seul élément se distingue du lot d'immeubles de 1925, à savoir un locatif à large toit à croupes de quatre niveaux des années 1960 établi perpendiculairement aux autres. Les qualités de ce groupe résident tant dans la valeur historico-architecturale homogène des bâtiments que dans leur implantation au cœur d'espaces de jardins soignés.

Les quartiers résidentiels et industriels établis en amont de la ligne de chemin de fer

Pris en tenaille entre le vallon de l'Asse et la route de l'Etraz se dirigeant vers le nord, est établi un petit groupe industriel (0.3) formant un agglomérat qui résulte d'une imbrication de constructions apparues petit à petit dès 1910. Trois corps de bâtiments disposés parallèlement aux voies ferroviaires se distinguent par leur toiture en dents de scie. D'autres bâtiments de deux niveaux datant des années 1960 se sont ensuite implantés perpendiculairement en direction du Jura. Une cheminée émerge de l'ensemble, jouant ainsi le rôle de point de repère. Si une grande

partie des établissements ont été réaffectés, le groupe conserve néanmoins un fort caractère industriel.

Plus en amont, toujours enserrée entre le vallon de l'Asse et la route de l'Etraz, se distingue la cité de l'Etraz (0.4), qui date de la fin des années 1960. Il s'agit de hauts immeubles de neuf étages à structure et piliers en béton surmontés de toits plats disposés de manière à former deux rangées, l'une comportant trois blocs, l'autre deux, disposés légèrement à redents, ces deux segments étant reliés par un bâtiment de plain-pied abritant des commerces. Ces blocs sont entourés d'espaces engazonnés ponctués de quelques grands arbres et du vaste cordon boisé que forme le vallon de l'Asse, les faisant bénéficier d'un cadre remarquable.

De l'autre côté de ce vallon prend place un quartier résidentiel (0.5) présentant une organisation particulière. Il est composé d'immeubles de trois et quatre niveaux surmontés de toits à deux pans datant des années 1950–1960. Leur implantation, qui suit le chemin des Plantaz, forme un alignement régulier alternant espaces verts et bâti. Une seconde couche de bâtiments plus élevés s'intercale au nord de manière à former un tissu en quinconce. La régularité du bâti est également soulignée par le fait que toutes les constructions suivent la même orientation nord-est/sud-ouest.

Un dernier quartier résidentiel dit de la Levratte (0.6) se situe cette fois dans la partie amont du cours du Cossy, au nord-ouest du site. Construit vers 1973, ce groupement se démarque par sa trame particulière structurée selon un plan en croix. Il est composé d'immeubles de cinq à quatorze niveaux s'échelonnant graduellement et d'espaces intermédiaires engazonnés ponctués d'arbres. L'aspect planifié est à souligner dans cette ceinture périphérique sinon plutôt chaotique. L'ensemble des blocs est également unifié par le revêtement brun et uniforme des façades.

Les espaces formant la ceinture verte

Le coteau situé en contrebas de la vieille ville et tombant dans le lac est investi par un parc public soigné et agrémenté d'arbres de diverses essences (I). Il joue un rôle prépondérant pour la lisibilité du site

depuis le lac, étant donné qu'il forme un premier plan verdoyant et bien défini qui permet la mise en valeur du bâti de la vieille ville couronnant le monticule. La ligne de crête est soulignée par une allée de platanes (0.0.1) qui longe la promenade des Vieilles-Murailles et qui offre une vue remarquable sur le Léman, du port aux rives opposées. L'esplanade ponctuant l'allée est elle-même mise en évidence par la remarquable silhouette des trois colonnes fragmentées provenant du forum romain, qui constitue un formidable point de repère. Au pied du coteau, parallèlement à la route cantonale, se tient une maison de maître de 1756 (0.0.2) abritant aujourd'hui le Musée du Léman. Précédée d'une cour pavée dotée d'un arbre et d'une fontaine, la façade principale est symétrique et centrée sur l'entrée soulignée d'un escalier à double volée. Les deux niveaux de fenêtres disposées de façon régulière sont surmontés d'une toiture à croupes. Accolées aux angles nord-est et sud-ouest, les dépendances, de niveaux inférieurs, marquent par là-même leur caractère secondaire. La partie nord de ce coteau a été aménagée en un parterre géométrique traversé en zigzag par un chemin d'accès piétonnier qui masque un parking souterrain construit à la fin des années 2000.

Dans le prolongement occidental de ce parc se trouve le vallon de la Combe (II), qui épouse toute la partie méridionale du noyau de la vieille ville et vient même border le quartier de la gare. Cet espace vert aux allures de forêt constitue une remarquable pause dans le milieu urbain. Si le versant nord du vallon est entrecoupé de quelques espaces de prés, le versant sud est quant à lui recouvert d'un manteau boisé. Quelques sentiers cheminent à travers cet espace, à savoir le sentier de la Combe qui serpente au fond du vallon en suivant plus ou moins le cours du Cossy (0.0.4) et la promenade d'Italie qui contourne la vieille ville en amont. Ce vallon est remarquablement bien préservé, si l'on fait abstraction de la présence d'un terrain de sport et d'une habitation individuelle venue s'immiscer en son centre dans les années 1960. D'autres habitations individuelles situées en bordure du vallon ne diminuent pas les qualités spatiales de cet espace vert : il s'agit d'une maison ponctuée d'une tourelle datant de 1795, située à la limite du front bâti de la composante de

la gare, et de quelques unes remontant aux environs de 1900, implantées le long de la frange nord-ouest de cet environnement. Le Cossy poursuit ensuite son cours au nord de la ligne de chemin de fer, où il est ensuite bordé d'un cordon boisé préservé. La ligne de chemin de fer Nyon–La Cure (0.0.5) le longe également sur une certaine séquence.

En contre-haut et à l'ouest du vallon de la Combe, un plateau agricole (III) est délimité par les voies de chemin de fer au nord-ouest et le cours du Boiron, au sud-ouest. En bordure de la route de Clémenty est implantée une charmante maison de maître (0.0.6) de trois niveaux couverte d'un large toit à demi-croupes, complétée d'annexes rurales et d'un remarquable pavillon de bains s'inspirant d'un petit temple antique, au nord. Les prés et les champs entourant cette propriété témoignent de ce à quoi devaient ressembler les espaces environnants du reste du site avant qu'ils ne soient largement construits. De plus, ils rappellent que la ville a également un passé agricole. D'ailleurs, cette ultime étendue préservée subit des pressions de toutes parts : au nord, avec l'expansion du quartier de la gare, qui a généré un lotissement d'immeubles, à l'est, par le développement d'un quartier de villas contiguës dans les années 2000, et au sud, par l'extension du quartier de la Croisette, non relevé. Or, elle joue un rôle de tampon important entre les composantes centrales et périphériques, car elle constitue l'un des éléments qui forment la ceinture verte continue partant du pied de la vieille ville et aboutissant aux espaces périphériques agricoles, raison pour laquelle cet espace doit être maintenu dans sa fonction. Sur le versant dévalant la pente jusqu'au lac est implanté le cimetière ainsi que le centre funéraire aménagé en 2005 (0.0.20).

Le vallon de l'Asse (VI), traversé par la rivière homonyme (0.0.11), constitue un long cordon boisé qui s'étire parallèlement à celui qui longe le cours du Cossy. Il s'élargit même en amont de l'aire de la gare, en englobant des prés et des champs légèrement inclinés formant l'amorce des versants du vallon. Une ferme avec ruraux (0.0.10) datant du tournant du 19^e au 20^e siècle et transformée en école à la fin du 20^e ponctue la partie supérieure de ce glacis. Par son caractère préservé, le vallon constitue un espace

aux qualités remarquables qui permet de moduler la périphérie du site de façon à ce que la partie nord-ouest ne soit pas une simple et banale cité-dortoir mais conserve un certain lien avec des espaces naturels. Malgré son importance, l'expansion des quartiers résidentiels sur les franges nord-est (VII, X) et sud-ouest (IV, VIII) n'épargne pas cet espace vert qui semble de plus en plus être confiné au lit de la rivière.

Un dernier espace vert apparaît sous la forme d'une bande (IX) s'inscrivant entre les rives du lac et la route cantonale qui correspond au quai et permet d'accéder au port et au débarcadère (0.0.18). Elle n'est interrompue que par les quais du quartier de Rive qui en forment en réalité la continuité, laquelle est accentuée par la rangée de platanes (0.0.16) qui bordent les quais. Dans la partie nord est implantée une série de baraques de pêcheurs et de hangars à bateaux (0.0.15), ceux-ci ne présentant certes pas de grand intérêt architectural mais correspondant néanmoins à la fonction spécifique générée par la proximité du lac. Ils sont bordés au sud d'un parking. Le long de la route cantonale, la rénovation du restaurant O' Les Terrasses (0.0.17) effectuée en 2010 a agrémenté l'établissement d'une terrasse passablement envahissante côté lac. Au-delà de la rivière de l'Asse, au nord, et dans la partie au sud du port, se déroule ensuite une succession de maisons de maître du 19^e siècle entourées de jardins soignés, qui mettent en évidence le phénomène de villégiature caractéristique de cette époque. Celle datant de la seconde moitié du 19^e siècle (0.0.19) située juste au sud du port en constitue un exemple type ; implantée au sein d'un parc agrémenté d'arbres à croissance libre qui jouit d'une vue imprenable sur le Léman, la demeure semble trôner au milieu d'un cadre verdoyant. Ses façades de deux niveaux surmontées d'un toit à la Mansart affichent un élégant style néoclassique. Elle abrite à présent le Conservatoire de musique.

Les quartiers résidentiels situés en périphérie et l'aire de la gare

Le coteau (VIII), qui s'étend horizontalement entre le quartier de Rive situé au sud et le vallon de l'Asse au nord, et qui se déploie verticalement entre le quartier de la gare en contre-haut et le faubourg en contrebas, est peu à peu passé d'un versant libre

doté de vignes à un quartier résidentiel où le moindre espace libre a été comblé au gré des opportunités. Il s'en dégage une impression confuse ; des maisons de maître du deuxième quart du 20^e siècle côtoient des villas individuelles des années 1960 ou des locatifs de trois à cinq niveaux datant du milieu du 20^e siècle aux années 2000. La vue dégagée qui s'offre sur le lac à cet endroit a incontestablement joué un rôle dans le développement massif des constructions. C'est au cours de travaux de terrassement que les vestiges de l'amphithéâtre romain (0.0.13) sont apparus en 1996. Celui-ci constitue à présent un des derniers espaces dégagés du coteau, mais semble comme perdu au sein d'un milieu fortement bâti. Un travail de valorisation de ce site archéologique serait vivement conseillé.

L'aire de la gare (V) se compose des voies ferrées ainsi que d'une zone libre située au nord-ouest des voies. Cet espace non valorisé sert à l'heure actuelle de parking. En bordure du vallon de l'Asse, qui forme un cadre verdoyant, prend place le collège du Rocher de 1974 (0.0.9), un cube en béton soutenu par des piliers et des salles de sport au sud-est. Cet endroit offre une vue remarquable au nord-ouest sur les champs préservés du vallon de l'Asse (VI) et au nord sur le vallon lui-même.

Toute la vaste zone nord-ouest du site (IV) située au-delà de la ligne de chemin de fer se caractérise par son développement chaotique survenu tout au long du 20^e siècle, où se confrontent de façon tout à fait aléatoire des maisons individuelles, des locatifs de quatre niveaux ou plus et des secteurs d'activités artisanales et commerciales. L'orientation générale tend cependant à remplacer au coup par coup les secteurs de maisons individuelles par des immeubles plus élevés. Deux éléments se distinguent du lot : l'hôpital du district (0.0.7), composé d'un corps central et de diverses adjonctions dont certaines sont en cours d'achèvement, et le Gymnase (0.0.8) construit en 1988 le long des voies de chemin de fer. Son plan particulier est constitué d'un corps central duquel s'échappent deux bras inscrits dans un plan circulaire s'ouvrant côté lac. Des pavillons ont été construits à titre provisoire au début des années 2000 sur les terrains de sport qui bordaient la partie sud du

Nyon

Commune de Nyon, district de Nyon, canton de Vaud

bâtiment principal. Actuellement, un îlot d'immeubles en verre est en cours de construction à l'angle de la rue de la Morâche et de la route de Saint-Cergue, venant combler l'un des derniers espaces libres en bordure des composantes bâties.

Au nord du site, enserré entre le vallon de l'Asse et la ligne de chemin de fer, s'étend un secteur mixte (VII) occupé en grande partie par le complexe industriel de Novartis (0.0.12). Signalé le long de la route de l'Etraz par l'édifice principal de 1903 qui présente d'élégantes façades néoclassiques, le complexe se compose de bâtiments édifiés au cours du 20^e siècle et confronte de façon aléatoire des pavillons en dents de scie et des blocs de deux à cinq niveaux. Le reste du groupement est constitué d'immeubles résidentiels datant des années 1960 à 1980 implantés généralement de manière parallèle aux axes routiers, comme le long de la route de l'Etraz et du chemin de la Redoute qui longent la frange méridionale du complexe industriel.

Enfin, au nord du vallon de l'Asse s'étend le quartier de la Banderolle (X), un quartier de maisons individuelles construit dès la seconde moitié du 20^e siècle qui descend en direction du lac. L'implantation des villas se succède régulièrement en suivant le découpage des parcelles qui forme un quadrillage. Il est bordé dans toute sa partie nord par un vignoble situé en partie sur la commune de Prangins, qui le délimite nettement.

Qualification

Appréciation de la ville dans le cadre régional

Qualités de situation

Qualités de situation prépondérantes, sur une large plate-forme dominée par la silhouette du château, surplombant le Léman et délimitée par deux vallons ayant sans aucun doute, en raison de leur rôle défensif, déterminé l'implantation de la ville romaine au 1^{er} siècle avant J.-C. Qualités relevant également de la claire répartition du tissu urbain sur plusieurs niveaux reflétant le développement de la ville au cours du temps : vieille ville s'inscrivant dans la partie su-

périeure, dans l'emprise primitive de la cité, quartier de Rive faisant front au lac dans la partie inférieure, extensions du 19^e siècle sur une large terrasse côté Jura. Espaces verts et échappées, encore préservés, ceinturant le noyau et délimitant les différents quartiers. Environnements présents notamment sous la forme de parcs au pied de la vieille ville et sur son flanc ouest, essentiel pour la visibilité du site depuis le lac.

Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes en raison de la diversité des espaces-rues selon les secteurs de la ville et leur fonction : vieille ville en grande partie piétonne, structurée par plusieurs voies parallèles dont une principale, la Grand-Rue, qui traverse le noyau, composée de bâtiments contigus conférant une forte densité, contrebalancée par quelques places aménagées çà et là, quartier de Rive structuré le long de deux axes formant un T, c'est-à-dire une première rangée de bâtiments formant le front du lac, assurant un rôle d'apparat, et une rue montante dont la fonction est de relier la ville basse et la ville haute, quartier de la gare caractérisé par des rangées d'immeubles de longueur et de hauteur plus conséquentes, le tout relié par des axes routiers plus fréquentés. Au-delà de la ligne de chemin de fer, vers le nord et l'est, développement du bâti le long de divers axes se dirigeant vers l'autoroute, avec tissu à tendance lâche et disparate.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes dues à la substance, encore bien préservée, de la vieille ville s'inscrivant dans un parcellaire médiéval et présentant un large éventail de bâtiments urbains, s'échelonnant du 15^e au 19^e siècle, ainsi qu'à la présence d'éléments architecturaux de valeur jalonnant les siècles et se côtoyant allégrement dans la majorité des cas : église réformée remontant au 12^e siècle à proximité de la cure du 15^e siècle, faisant face à l'école Heimatstil de 1908 et à l'école professionnelle de style classique de la fin du 18^e siècle, immeuble de rapport datant de 1900 aux portes de la vieille ville, tour César d'origine médiévale se dressant dans le

quartier de Rive face à l'Hôtel Beau-rivage du 18^e siècle, très démonstratif, le tout marqué par la présence du château, véritable point de repère, dont l'édification remonte au 12^e siècle, abritant à présent le Musée historique et des porcelaines. Formation d'un quartier de la gare suite à l'arrivée du chemin de fer autour de 1860, et développement de quartiers commerciaux et administratifs aux abords du site dès la seconde moitié du 20^e siècle, dont le quartier de la Levratte, surprenant de par son emprise et son style, une petite cité au nord-est et des complexes scolaires.

2^e version 03.2012/che

Photos numériques : 2012, 2013
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
507.695/137.429

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse